

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24250033800106	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Budget Eau Protection-Production COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie Municipale Pontarlier

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CCGP BUDGET EAU (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 320 300,00
	5 320 300,00	5 320 300,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent)
	0,00	0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 320 300,00
	5 320 300,00	5 320 300,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 994 840,00
	3 994 840,00	3 994 840,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	0,00	(si solde positif)
	0,00	0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 994 840,00
	3 994 840,00	3 994 840,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	9 315 140,00
	9 315 140,00	9 315 140,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 925 120,00	0,00	1 848 230,00	1 848 230,00	1 848 230,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	996 150,00	0,00	1 079 735,00	1 079 735,00	1 079 735,00
014	Atténuations de produits	630 000,00	0,00	700 300,00	700 300,00	700 300,00
65	Autres charges de gestion courante	434 010,00	0,00	515 870,00	515 870,00	515 870,00
Total des dépenses de gestion des services		3 985 280,00	0,00	4 144 135,00	4 144 135,00	4 144 135,00
66	Charges financières	68 355,00	0,00	64 370,00	64 370,00	64 370,00
67	Charges exceptionnelles	40 975,00	0,00	42 400,00	42 400,00	42 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	600,00		5 100,00	5 100,00	5 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 095 210,00	0,00	4 256 005,00	4 256 005,00	4 256 005,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	174 735,00		486 465,00	486 465,00	486 465,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	580 000,00		577 830,00	577 830,00	577 830,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		754 735,00		1 064 295,00	1 064 295,00	1 064 295,00
TOTAL		4 849 945,00	0,00	5 320 300,00	5 320 300,00	5 320 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 320 300,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	142 000,00	0,00	114 320,00	114 320,00	114 320,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 630 935,00	0,00	5 071 770,00	5 071 770,00	5 071 770,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		4 772 945,00	0,00	5 186 100,00	5 186 100,00	5 186 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 772 945,00	0,00	5 186 100,00	5 186 100,00	5 186 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	77 000,00		134 200,00	134 200,00	134 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		77 000,00		134 200,00	134 200,00	134 200,00
TOTAL		4 849 945,00	0,00	5 320 300,00	5 320 300,00	5 320 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 320 300,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	930 095,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	540 700,00	0,00	261 540,00	261 540,00	261 540,00
21	Immobilisations corporelles	227 500,00	0,00	447 000,00	447 000,00	447 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 647 000,00	0,00	2 720 000,00	2 720 000,00	2 720 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 415 200,00	0,00	3 428 540,00	3 428 540,00	3 428 540,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000,00	0,00	282 100,00	282 100,00	282 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	337 000,00	0,00	332 100,00	332 100,00	332 100,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 752 200,00	0,00	3 760 640,00	3 760 640,00	3 760 640,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	77 000,00		134 200,00	134 200,00	134 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 000,00		234 200,00	234 200,00	234 200,00
	TOTAL	3 829 200,00	0,00	3 994 840,00	3 994 840,00	3 994 840,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 994 840,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	663 090,00	663 090,00	663 090,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 074 465,00	0,00	2 167 455,00	2 167 455,00	2 167 455,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 074 465,00	0,00	2 830 545,00	2 830 545,00	2 830 545,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 074 465,00	0,00	2 830 545,00	2 830 545,00	2 830 545,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	174 735,00		486 465,00	486 465,00	486 465,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET EAU - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	580 000,00		577 830,00	577 830,00	577 830,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		754 735,00		1 164 295,00	1 164 295,00	1 164 295,00
TOTAL		3 829 200,00	0,00	3 994 840,00	3 994 840,00	3 994 840,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 994 840,00
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

930 095,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 848 230,00		1 848 230,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 079 735,00		1 079 735,00
014	Atténuations de produits	700 300,00		700 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	515 870,00		515 870,00
66	Charges financières	64 370,00	0,00	64 370,00
67	Charges exceptionnelles	42 400,00	0,00	42 400,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 100,00	577 830,00	582 930,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		486 465,00	486 465,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 256 005,00	1 064 295,00	5 320 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 320 300,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	134 200,00	134 200,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	282 100,00	0,00	282 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	261 540,00	0,00	261 540,00
21	Immobilisations corporelles (6)	447 000,00	0,00	447 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 720 000,00	100 000,00	2 820 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 760 640,00	234 200,00	3 994 840,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 994 840,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	114 320,00		114 320,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 071 770,00		5 071 770,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	134 200,00	134 200,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 186 100,00	134 200,00	5 320 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 320 300,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	663 090,00	0,00	663 090,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 167 455,00	0,00	2 167 455,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		577 830,00	577 830,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		486 465,00	486 465,00
Recettes d'investissement – Total		2 830 545,00	1 164 295,00	3 994 840,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 994 840,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 925 120,00	1 848 230,00	1 848 230,00
60224	Fournitures de magasin	60 000,00	35 000,00	35 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	70 000,00	84 820,00	84 820,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	16 500,00	16 500,00	16 500,00
605	Achats d'eau	270 000,00	275 000,00	275 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	430 000,00	400 000,00	400 000,00
6062	Produits de traitement	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	60 000,00	85 000,00	85 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	50,00	50,00
6066	Carburants	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6071	Compteurs	75 000,00	77 000,00	77 000,00
611	Sous-traitance générale	19 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	160 000,00	150 000,00	150 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 500,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	40 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	207 000,00	146 200,00	146 200,00
6161	Multirisques	7 700,00	10 020,00	10 020,00
6168	Autres	16 570,00	17 400,00	17 400,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	57 500,00	60 300,00	60 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	2 100,00	2 100,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	8 800,00	5 840,00	5 840,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	500,00	500,00
6256	Missions	20 800,00	1 600,00	1 600,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	18 500,00	18 500,00
627	Services bancaires et assimilés	950,00	950,00	950,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	150 000,00	150 000,00
6288	Autres	110 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	600,00	650,00	650,00
6353	Impôts indirects	10 500,00	6 500,00	6 500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	800,00	1 500,00	1 500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	163 100,00	150 000,00	150 000,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	996 150,00	1 079 735,00	1 079 735,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	178 935,00	184 505,00	184 505,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 540,50	2 681,00	2 681,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 957,00	16 408,00	16 408,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 524,50	1 608,00	1 608,00
6411	Salaires, appointements, commissions	439 405,50	460 753,00	460 753,00
6413	Primes et gratifications	18 386,00	22 267,00	22 267,00
6414	Indemnités et avantages divers	134 417,00	155 187,00	155 187,00
6415	Supplément familial	4 283,00	4 437,00	4 437,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	127 604,50	127 075,00	127 075,00
6452	Cotisations aux mutuelles	1 450,00	1 272,00	1 272,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 559,00	81 919,00	81 919,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	13 952,00	13 070,00	13 070,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	656,00	852,00	852,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 980,00	7 601,00	7 601,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits (7)	630 000,00	700 300,00	700 300,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	430 000,00	435 000,00	435 000,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	200 000,00	265 300,00	265 300,00
65	Autres charges de gestion courante	434 010,00	515 870,00	515 870,00
6518	Autres	4 000,00	13 000,00	13 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	540,00	540,00
6542	Créances éteintes	500,00	2 330,00	2 330,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	429 010,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 985 280,00	4 144 135,00	4 144 135,00
66	Charges financières (b) (8)	68 355,00	64 370,00	64 370,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 780,00	66 200,00	66 200,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 575,00	-1 830,00	-1 830,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 975,00	42 400,00	42 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	900,00	900,00	900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	75,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	600,00	5 100,00	5 100,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	600,00	5 100,00	5 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 095 210,00	4 256 005,00	4 256 005,00
023	Virement à la section d'investissement	174 735,00	486 465,00	486 465,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	580 000,00	577 830,00	577 830,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	580 000,00	577 830,00	577 830,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		754 735,00	1 064 295,00	1 064 295,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		754 735,00	1 064 295,00	1 064 295,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 849 945,00	5 320 300,00	5 320 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 320 300,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	49 670,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	51 500,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 830,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	142 000,00	114 320,00	114 320,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	90 000,00	84 820,00	84 820,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	16 500,00	16 500,00	16 500,00
64198	Autres remboursements	35 500,00	13 000,00	13 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 630 935,00	5 071 770,00	5 071 770,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 821 730,00	3 023 600,00	3 023 600,00
70118	Autres ventes d'eau	846 855,00	882 500,00	882 500,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	430 000,00	435 000,00	435 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	67 000,00	150 000,00	150 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	200 000,00	265 300,00	265 300,00
7068	Autres prestations de services	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7083	Locations diverses	1 200,00	800,00	800,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	229 150,00	279 570,00	279 570,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 772 945,00	5 186 100,00	5 186 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 772 945,00	5 186 100,00	5 186 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	77 000,00	134 200,00	134 200,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	77 000,00	134 200,00	134 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 000,00	134 200,00	134 200,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 849 945,00	5 320 300,00	5 320 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 320 300,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	540 700,00	261 540,00	261 540,00
2031	Frais d'études	525 000,00	245 000,00	245 000,00
2033	Frais d'insertion	5 700,00	6 540,00	6 540,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	227 500,00	447 000,00	447 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	305 000,00	305 000,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	102 000,00	102 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	55 000,00	0,00	0,00
2158	Autres	172 500,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 647 000,00	2 720 000,00	2 720 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 647 000,00	2 720 000,00	2 720 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 415 200,00	3 428 540,00	3 428 540,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000,00	282 100,00	282 100,00
1641	Emprunts en euros	287 000,00	282 100,00	282 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		337 000,00	332 100,00	332 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 752 200,00	3 760 640,00	3 760 640,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	77 000,00	134 200,00	134 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	77 000,00	134 200,00	134 200,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	5 910,00	54 780,00	54 780,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	17 123,00	21 780,00	21 780,00
13918	Autres subventions d'équipement	53 967,00	57 640,00	57 640,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		77 000,00	234 200,00	234 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 829 200,00	3 994 840,00	3 994 840,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 994 840,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	663 090,00	663 090,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	618 160,00	618 160,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	44 930,00	44 930,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 074 465,00	2 167 455,00	2 167 455,00
1641	Emprunts en euros	3 074 465,00	2 167 455,00	2 167 455,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 074 465,00	2 830 545,00	2 830 545,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 074 465,00	2 830 545,00	2 830 545,00
021	Virement de la section d'exploitation	174 735,00	486 465,00	486 465,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	580 000,00	577 830,00	577 830,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 761,91	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 058,00	1 000,00	1 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 263,56	1 300,00	1 300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	39 131,99	39 000,00	39 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	14 876,27	14 900,00	14 900,00
28157	Aménagement matériel industriel	19 610,00	27 800,00	27 800,00
28173	Constructions (mise à disposition)	8 637,31	8 600,00	8 600,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	450 543,46	450 530,00	450 530,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	4 669,50	2 200,00	2 200,00
28182	Matériel de transport	11 155,00	8 200,00	8 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	471,00	500,00	500,00
28188	Autres	23 822,00	23 800,00	23 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		754 735,00	1 064 295,00	1 064 295,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	90 000,00	90 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		754 735,00	1 164 295,00	1 164 295,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 829 200,00	3 994 840,00	3 994 840,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 994 840,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 055 930,62									
1641 Emprunts en euros (total)					5 055 930,62									
00000243767 (COL00000243767)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	29/03/2022	9 965,98	F	FIXE	2,200	2,223		T	P	O	A-1
00000249275 (HOU00000249275)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	06/01/2022	17 548,77	F	FIXE	1,900	2,032		T	P	O	A-1
00020452605 (LAR0002018-2)	CREDIT MUTUEL	31/12/2018	31/12/2018	31/03/2019	710 000,00	F	FIXE	1,200	1,195		T	C	O	A-1
07121241 (LAR0002011)	Banque Populaire	02/02/2011	28/06/2011	28/09/2011	177 600,00	F	FIXE	3,210	3,140		T	P	O	A-1
07123887 (CLU07123887)	Banque Populaire	29/06/2021	01/01/2022	08/03/2022	17 245,87	F	FIXE	1,750	1,813		T	P	O	A-1
07128737 (VUI07128737)	Banque Populaire	29/06/2021	01/01/2022	09/03/2022	21 666,80	F	FIXE	2,800	2,904		T	C	O	A-1
1027808600 (GRA1027808600)	CREDIT MUTUEL	27/09/2021	01/01/2022	31/03/2022	23 763,83	F	FIXE	4,050	4,122		T	P	O	A-1
102780860000020750202 (HOU1027)	CREDIT MUTUEL	27/09/2021	01/01/2022	31/03/2022	1 496,96	F	FIXE	3,400	3,454		T	P	O	A-1
56032765473 (COL56032765473)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	16/03/2022	35 385,91	V	E3M	0,100	3,204		T	P	O	A-1
56033188656 (HOU56033188656)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	28/03/2022	4 805,28	V	TEC5	0,100	0,100		T	P	O	A-1
56049009512 (COL56049009512)	CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	19/01/2022	26 053,42	F	FIXE	4,600	5,079		T	P	O	A-1
AN 096916 (LAR0002022)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	21/11/2022	15/12/2022	05/03/2023	1 400 000,00	F	FIXE	3,420	3,431		A	P	O	A-1
AN096891 (PONAN096891)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	05/01/2022	51 995,61	F	FIXE	0,530	0,619		A	P	O	A-1
AN096903 (HOUAN096903)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	27/09/2021	01/01/2022	15/03/2022	97 830,83	F	FIXE	0,840	0,846		A	P	O	A-1
AN596892 (LAR0002019-1)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	14/01/2020	31/12/2019	05/04/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,990	0,979		A	C	O	A-1
DOU102780860000021455303 (DOU1)	CREDIT MUTUEL	27/09/2021	01/01/2022	31/03/2022	178 571,36	F	FIXE	1,150	1,156		T	C	O	A-1
MON537026EUR (LAR0002020-1)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2020	28/12/2020	01/04/2021	300 000,00	F	FIXE	0,340	0,354		T	C	O	A-1
MON540389EUR (LAR0002021-3)	LA BANQUE POSTALE	20/12/2021	28/12/2021	01/04/2022	240 000,00	F	FIXE	0,630	0,643		T	C	O	A-1
MON541979EUR (PONMON541979EUR)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	27/09/2021	01/01/2022	01/01/2022	342 000,00	F	FIXE	0,340	0,341		T	C	O	A-1

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET EAU - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON541980EUR (PONMON541980EUR)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	27/09/2021	01/01/2022	01/04/2022	400 000,00	F	FIXE	0,530	0,531		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 055 930,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 873 094,75					281 993,19	66 020,24	0,00	49 673,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 873 094,75					281 993,19	66 020,24	0,00	49 673,61
00000243767 (COL00000243767)	N	0,00	A-1	6 762,28	5,74	F	FIXE	2,200	1 115,64	139,60	0,00	1,04
00000249275 (HOU00000249275)	N	0,00	A-1	11 482,49	5,01	F	FIXE	1,900	2 099,97	203,27	0,00	42,15
00020452605 (LAR0002018-2)	N	0,00	A-1	426 000,06	9,00	F	FIXE	1,200	47 333,32	4 899,00	0,00	12,62
07121241 (LAR0002011)	N	0,00	A-1	21 830,12	1,49	F	FIXE	3,210	14 436,77	528,12	0,00	2,64
07123887 (CLU07123887)	N	0,00	A-1	5 899,93	1,44	F	FIXE	1,750	3 916,00	77,64	0,00	2,31
07128737 (VUI07128737)	N	0,00	A-1	8 666,84	1,94	F	FIXE	2,800	4 333,32	197,17	0,00	7,75
1027808600 (GRA1027808600)	N	0,00	A-1	8 404,68	1,50	F	FIXE	4,050	5 546,42	256,86	0,00	0,32
102780860000020750202 (HOU1027)	N	0,00	A-1	314,64	0,75	F	FIXE	3,400	314,64	5,36	0,00	0,00
56032765473 (COL56032765473)	N	0,00	A-1	23 037,81	4,96	V	E3M	3,481	4 336,17	646,56	0,00	21,65
56033188656 (HOU56033188656)	N	0,00	A-1	3 162,51	5,74	V	TEC5	0,100	548,68	2,96	0,00	0,03
56049009512 (COL56049009512)	N	0,00	A-1	11 935,34	2,05	F	FIXE	4,600	5 153,23	460,97	0,00	62,73
AN 096916 (LAR0002022)	N	0,00	A-1	1 285 285,35	22,01	F	FIXE	3,420	37 659,16	43 956,76	0,00	42 201,22
AN096891 (PONAN096891)	N	0,00	A-1	40 311,77	9,01	F	FIXE	0,530	3 935,97	213,65	0,00	190,68
AN096903 (HOUAN096903)	N	0,00	A-1	77 334,44	10,21	F	FIXE	0,840	6 740,06	649,61	0,00	474,39
AN596892 (LAR0002019-1)	N	0,00	A-1	800 000,00	19,26	F	FIXE	0,990	40 000,00	7 920,00	0,00	5 586,31
DOU102780860000021455303 (DOU1)	N	0,00	A-1	124 999,88	7,00	F	FIXE	1,150	17 857,16	1 360,48	0,00	3,42
MON537026EUR (LAR0002020-1)	N	0,00	A-1	224 999,98	11,00	F	FIXE	0,340	20 000,00	739,50	0,00	174,25
MON540389EUR (LAR0002021-3)	N	0,00	A-1	196 000,00	12,00	F	FIXE	0,630	16 000,00	1 197,00	0,00	283,50
MON541979EUR (PONMON541979EUR)	N	0,00	A-1	270 000,00	11,00	F	FIXE	0,340	24 000,00	887,40	0,00	209,10
MON541980EUR (PONMON541980EUR)	N	0,00	A-1	326 666,63	12,00	F	FIXE	0,530	26 666,68	1 678,33	0,00	397,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET EAU - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 873 094,75					281 993,19	66 020,24	0,00	49 673,61

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 873 094,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2023-11-28

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement bât inst. Élect.	15	18/10/2001
L	Agencement et aménagement terrains bâtis	20	18/10/2001
L	Agencement et aménagement terrains nus	20	18/10/2001
L	Appareil laboratoire	5	18/10/2001
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	18/10/2001
L	Bâtiments publics	15	18/10/2001
L	Bâtiments techniques asst	60	18/10/2001
L	Brevets, licences et marques	2	18/10/2001
L	Charges à répartir/fds de concours	15	18/10/2001
L	Construction sur sol d'autrui	20	18/10/2001
L	Frais d'études, recherche, développement	2	18/10/2001
L	Installation matériel et outillage technique	5	18/10/2001
L	Matériel spécifique exploitation asst	50	18/10/2001
L	Matériel spécifique exploitation eau	10	18/10/2001
L	Matériel de bureau	5	18/10/2001
L	Matériel de transport	5	18/10/2001
L	Matériel informatique	3	18/10/2001
L	Matériels classiques	10	18/10/2001
L	Mobilier	10	18/10/2001
L	Outillage industriel	10	18/10/2001
L	Plantations arbres et arbustes	15	18/10/2001
L	Réseaux assainissement	60	18/10/2001
L	Subvention d'équipement transférable	10	18/10/2001
L	Versement subvention équipement tiers	5	18/10/2001
L	Abribus	1	24/11/2016
L	Armoire	1	24/11/2016
L	Armoire à pharmacie	1	24/11/2016
L	Banc	1	24/11/2016
L	Banc public	1	24/11/2016
L	Bibliothèque	1	24/11/2016
L	Borne de propreté	1	24/11/2016
L	Bureau (plan principal, angle, retour, caissons)	1	24/11/2016
L	Caisson mobile de classement	1	24/11/2016
L	Carte mémoire	1	24/11/2016
L	Chaîne de mortaiseuse	1	24/11/2016
L	Chaîne hi-fi	1	24/11/2016
L	Chaises	1	24/11/2016
L	Chargeur électrique	1	24/11/2016
L	Chariot de peinture	1	24/11/2016
L	chariot de transport	1	24/11/2016
L	Cisaille massicot	1	24/11/2016
L	Coupe-boulon	1	24/11/2016
L	Coussins	1	24/11/2016
L	Couvertures	1	24/11/2016
L	Débrousailluse	1	24/11/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Desserte pour poste informatique	1	24/11/2016
L	Desserte téléphonique	1	24/11/2016
L	Diable	1	24/11/2016
L	Echelles	1	24/11/2016
L	Ecran de projection	1	24/11/2016
L	Escabeau	1	24/11/2016
L	Etabli de chantier	1	24/11/2016
L	Etagères de rangement	1	24/11/2016
L	Fauteuil de bureau	1	24/11/2016
L	Haie de club	1	24/11/2016
L	Lampe de bureau	1	24/11/2016
L	Lampe de chantier portative	1	24/11/2016
L	Lanterne d'éclairage public	1	24/11/2016
L	Lave-vaisselle	1	24/11/2016
L	Lit	1	24/11/2016
L	Machine à relier	1	24/11/2016
L	Marteau électropneumatique	1	24/11/2016
L	Matelas	1	24/11/2016
L	Matelas de gymnastique	1	24/11/2016
L	Matériels d'éclairage de scène	1	24/11/2016
L	Meuble de classement	1	24/11/2016
L	Meuleuse	1	24/11/2016
L	Mobiliers enfants	1	24/11/2016
L	Modulo forme en mousse	1	24/11/2016
L	Mur d'escalade	1	24/11/2016
L	uvres d'arts	1	24/11/2016
L	Panneaux électoraux	1	24/11/2016
L	Pendrillons	1	24/11/2016
L	Pistolet à peinture	1	24/11/2016
L	Plan de situation	1	24/11/2016
L	Plaque de rue	1	24/11/2016
L	Ponceuse	1	24/11/2016
L	Porte manteaux	1	24/11/2016
L	Porte parapluie	1	24/11/2016
L	Poste à souder	1	24/11/2016
L	Projecteur de diapositives	1	24/11/2016
L	Protection de fouille	1	24/11/2016
L	Réfrigérateur	1	24/11/2016
L	Sauterelle (échafaudage pour peintres)	1	24/11/2016
L	Sièges	1	24/11/2016
L	Sonorisation portative	1	24/11/2016
L	Support publicitaire	1	24/11/2016
L	Table	1	24/11/2016
L	Tablette informatique	1	24/11/2016
L	Taille-haie	1	24/11/2016
L	Tondeuse	1	24/11/2016
L	Transpalette	1	24/11/2016
L	Treuil	1	24/11/2016
L	Tronçonneuse	1	24/11/2016
L	Visseuse	1	24/11/2016
L	2031 - Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	28/11/2023
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	28/11/2023
L	2033 - Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	28/11/2023
L	2051 - Droits d'usage certificats	3	28/11/2023
L	2051 - Logiciels de bureautique	5	28/11/2023
L	2051 - Applications informatiques	10	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2087 - Immobilisations incorporelles reçues dans cadre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles	10	28/11/2023
L	2121 - Terrains nus	15	28/11/2023
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains	15	28/11/2023
L	2128 - Autres terrains	15	28/11/2023
L	21311 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	21315 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	21351 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	21355 - Bâtiments administratifs	15	28/11/2023
L	2138 - Autres constructions	15	28/11/2023
L	21411 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	21415 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	2143 - Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	50	28/11/2023
L	21451 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	21455 - Bâtiment administratifs	15	28/11/2023
L	2148 - Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	0	28/11/2023
L	2151 - Installations complexes spécialisées	20	28/11/2023
L	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	60	28/11/2023
L	21532 - Réseaux d'assainissement	50	28/11/2023
L	2154 - Petit matériel électroportatif	5	28/11/2023
L	2154 - Gros matériel et machine	10	28/11/2023
L	2155 - Outillage industriel	5	28/11/2023
L	21561 - Service de distribution d'eau	15	28/11/2023
L	21562 - Service d'assainissement	15	28/11/2023
L	2157 - Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels	15	28/11/2023
L	2158 - Autres	15	28/11/2023
L	21721 - Agencements et aménagements de terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21725 - Agencements et aménagements de terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21728 - Agencements et aménagements de terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21731 - Bâtiments	50	28/11/2023
L	217311 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	217315 - Bâtiments administratif	50	28/11/2023
L	21735 - Install. Gén., agencs, aménagts des constructions reçues au titre d'une mise à dispo	20	28/11/2023
L	217351 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	217355 - Bâtiments admnistratif	15	28/11/2023
L	21738 - Autres constructions reçues au titre d'une mise à disposition	50	28/11/2023
L	21741 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	50	28/11/2023
L	217411 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	217415 - Bâtiments administratif	50	28/11/2023
L	21745 - Const sur sol d'autrui - Install Gén, agencs, amgts des constr reçues au titre mise à dispo	15	28/11/2023
L	217451 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	217455 - Bâtiments administratif	15	28/11/2023
L	21748 - Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions reçues au titre d'une mise à dispo	0	28/11/2023
L	21751 - Installations complexes spécilaisées	20	28/11/2023
L	21753 - Installations à caractère spécifique	20	28/11/2023
L	217531 - Réseaux d'adduction d'eau	60	28/11/2023
L	217532 - Réseaux d'assainissement	50	28/11/2023
L	21754 - Petit matériel électroportatif reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21754 - Gros matériel et machine reçu au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21755 - Outillage reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	217561 - Service de distribution d'eau	10	28/11/2023
L	217562 - Service d'assainissement	10	28/11/2023
L	21757 - Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels	10	28/11/2023
L	21758 - Autres	10	28/11/2023
L	21782 - Véhicules de tourisme et petits utilitaires reçus au titre d'une mise à disposition	7	28/11/2023
L	21782 - Gros utilitaires reçus au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21782 - Poids lourds reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21782 - Vélos reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21782 - Motos mobylettes scooters reçus au titre d'une mise à disposition	7	28/11/2023
L	21782 - Engins reçus au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21782 - Autres matériels de transport reçus au titre	10	28/11/2023
L	21783 - Tablettes reçues au titre d'une mise à disposition	2	28/11/2023
L	21783 - Ordiphones et matériel de téléphonie reçus au titre d'une mise à disposition	2	28/11/2023
L	21783 - Autres matériels informatiques reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21783 - Infrastructure Radiocom reçue au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21784 - Mobilier urbain reçu au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21784 - Mobilier et matériel de bureau reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21784 - Coffres forts ou armoires fortes reçus au titre d'une mise à disposition	20	28/11/2023
L	21785 - Cheptel reçu au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21786 - Emballages récupérables reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Matériel audiovisuel reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Electroménager reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Signalétique et matériel événementiel reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	10	28/11/2023
L	2182 - Véhicules de tourisme et petits utilitaires	7	28/11/2023
L	2182 - Gros utilitaires	10	28/11/2023
L	2182 - Poids lourds	15	28/11/2023
L	2182 - Vélos	5	28/11/2023
L	2182 - Motos mobylettes scooters	7	28/11/2023
L	2182 - Engins	10	28/11/2023
L	2182 - Autres matériels de transport	10	28/11/2023
L	2183 - Tablettes	2	28/11/2023
L	2183 - Ordiphones et matériel de téléphonie	2	28/11/2023
L	2183 - Autres matériels informatiques	5	28/11/2023
L	2183 - Infrastructure Radiocom	10	28/11/2023
L	2184 - Mobilier urbain	15	28/11/2023
L	2184 - Mobilier et matériel de bureau	15	28/11/2023
L	2184 - Coffres forts ou armoires fortes	20	28/11/2023
L	2185 - Cheptel	10	28/11/2023
L	2186 - Emballages récupérables	5	28/11/2023
L	2188 - Matériel audiovisuel	5	28/11/2023
L	2188 - Electroménager	5	28/11/2023
L	2188 - Signalétique et matériel événementiel	5	28/11/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	28/11/2023
L	2221 - Agencements et aménagements de terrains reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2225 - Agencements et aménagements de terrains reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2228 - Agencements et aménagements de terrains reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2231 - Bâtiments	50	28/11/2023
L	22311 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	22315 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	2235 - Install. Gén., agencets, aménagts des constructions reçues en affectation ou en concession	20	28/11/2023
L	22351 - Bâtiments d'exploitation	20	28/11/2023
L	22355 - Bâtiments administratifs	20	28/11/2023
L	2338 - Autres constructions reçues en affectation ou en concession	50	28/11/2023
L	2241 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	50	28/11/2023
L	22411 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	22415 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	2245 - Const sur sol d'autrui - Install Gén, agencets, amgts const reçues en affectation ou concessio	20	28/11/2023
L	22451 - Bâtiments d'exploitation	20	28/11/2023
L	22455 - Bâtiments administratifs	20	28/11/2023
L	2248 - Const sur sol d'autrui - Autres constructions reçues en affectation ou en concession	0	28/11/2023
L	2251 - Installations complexes spécialisées	20	28/11/2023
L	22531 - Réseau d'adduction d'eau	50	28/11/2023
L	22532 - Réseau d'assainissement	50	28/11/2023
L	2254 - Petit matériel électroportatif reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2255 - Outillage reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	22561 - Service de distribution d'eau	0	28/11/2023
L	22562 - Service d'assainissement	10	28/11/2023
L	2257 - Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels	10	28/11/2023
L	2258 - Autres	10	28/11/2023
L	2282 - Véhicules de tourisme et petits utilitaires reçus en affectation ou en concession	7	28/11/2023
L	2282 - Gros utilitaires reçus en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2282 - Poids lourds reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2282 - Vélos reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2282 - Motos mobylettes scooters reçus en affectation ou en concession	7	28/11/2023
L	2282 - Engins reçus en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2282 - Autres matériels de transport reçus en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2283 - Tablettes reçues en affectation ou en concession	2	28/11/2023
L	2283 - Ordiphones et matériel de téléphonie reçus en affectation ou en concession	2	28/11/2023
L	2283 - Autres matériels informatiques reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2283 - Infrastructure Radiocom reçue en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2284 - Mobilier urbain reçu en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2284 - Mobilier et matériel de bureau reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2284 - Coffres forts ou armoires fortes reçus en affectation ou en concession	20	28/11/2023
L	2285 - Cheptel reçu en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2286 - Emballages récupérables reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2288 - Matériel audiovisuel reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2288 - Electroménager reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2288 - Signalétique et matériel évènementiel reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2288 - Autres immobilisations corporelles reçues en affectation ou en concession	10	28/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	5 100,00		600,00	5 700,00	0,00	5 700,00
Dépréciation de comptes de tiers	5 100,00	15/12/2021	600,00	5 700,00	0,00	5 700,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	5 100,00		600,00	5 700,00	0,00	5 700,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
---------------	--------------	---------------------------------------	--------------------------	--	--	---

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	466 300,00	466 300,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 064 295,00	1 064 295,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	597 995,00	597 995,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		466 300,00	I 466 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		282 100,00	282 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	282 100,00	282 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		184 200,00	184 200,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	134 200,00	134 200,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 064 295,00	III 1 064 295,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 064 295,00	1 064 295,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	1 000,00	1 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 300,00	1 300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	39 000,00	39 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	14 900,00	14 900,00
28157	Aménagement matériel industriel	27 800,00	27 800,00
28173	Constructions (mise à disposition)	8 600,00	8 600,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	450 530,00	450 530,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 200,00	2 200,00
28182	Matériel de transport	8 200,00	8 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00
28188	Autres	23 800,00	23 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	486 465,00	486 465,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
21PUITHOUT/2021 MISE EN PLACE ET RACCORDEMENT DES PUIITS DE HOUTAUD	6 676 950,00	0,00	6 676 950,00	22 381,00	50 000,00	6 604 569,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,60	0,60
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,60	0,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	7,90	7,00	14,90
Adjoint technique pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	6,00	0,00	6,00	2,90	2,00	4,90
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,00	0,00	17,00	7,90	7,60	15,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	446	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	791	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.